



« Admission post-Bac »

Bonjour,

Vous allez bientôt devoir procéder à votre **inscription sur le site « admission post - bac »**.

Sachez que **ce site ne concerne que les futurs étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en intégrant la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)**, pour devenir médecin, pharmacien, dentiste, sage-femme ou kinésithérapeute dans certaines villes ⁽¹⁾.

Si vous souhaitez suivre une prépa dans le cadre de la PACES, **vous devez vous inscrire à Objectif Concours, en parallèle du dispositif « admission post-bac »**, au plus vite car le nombre de place est limité.

Tous les autres élèves de terminale qui souhaitent préparer des concours paramédicaux et sociaux pour la rentrée prochaine, **doivent directement transmettre leur dossier d'inscription à Objectif Concours, et ce, sans frais d'inscription.**

Attention ! Nos places étant limitées, vous devez nous faire parvenir votre demande d'inscription sans tarder.

Toute l'équipe d'Objectif Concours est au service de votre réussite.

Bien cordialement,

Dominique Poirier
Directeur



⁽¹⁾ se renseigner auprès d'Objectif Concours N° AZUR 0810 811 791